

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 8 février 2023

La Présidente déclare que le quorum est atteint, plus de 2400 votes, elle ouvre l'Assemblée générale.

Le Bureau de cette Assemblée Générale sera constitué du Bureau de l'OCCE du Gers.
Esther LOPES, Présidente de l'OCCE du Gers, accueille et remercie les personnes présentes à cette assemblée générale. Elle remercie la présidente et tout le personnel de l'ADDA du Gers pour le prêt de cette salle et du matériel mis à notre disposition qui permettra à cette Assemblée générale de se dérouler également en visioconférence.

Excusés :

Institutions et asso. Amies : M. DUPOUY Philippe, Président du Conseil Départemental,
Mme Charline DUMONT, Conseillère Départementale
Mme CANTON Nadine, Inspectrice DSJES, représentée par Mme Cécile HUBERT
M. BARRAULT Alain, Président de la Fédération Nationale OCCE
Mme PAYRÉ Rose-Marie, Présidente OCCE Union Régionale Occitanie
Mme AGOSTINI Estelle, Conseillère Pédagogique Départementale et membres (pouvoir)
Mme BOUÉ Lucie, Conseillère Pédagogique Départementale
Mme FERRAND Sandrine, Conseillère Pédagogique Départementale
M. BOUSQUET Xavier, Conseiller Pédagogique de circonscription
M. ESPINASSE Jean-Michel, Conseiller Pédagogique Départemental
M. DANOS Pierre, Responsable INSPÉ Gers
M. LEDOGARD Jean-Michel, Président des DDEN représenté par Mme Chantal LAPORTERIE
Mme ETTORI Danièle, Déléguée Départementale MAIF
Mme JOBARD Sandrine, Présidente USEP 32
Mme LACAZE Maryse, Présidente MGEN 32
Mme VACHER Chantal, Présidente des Francas du Gers
Mme TASTET Fabienne, Coordonnatrice de projets Francas du Gers

Membres CA :

M. Boyer Pascal,
M. Guérin Jean-Pierre,
Mme DUCUING Muriel.

Pouvoirs :

Mme GOUAZÉ Pierrette, EP CASTELNAU D'AUZAN
M. LASSUS Cédric, EP FLEURANCE L. Monge
Mme SALAZAR Sylvie, EM ISLE JOURDAIN A. Franck
M. AUTHIAT Jean-Pierre, EP MASSEUBE
Mme PONT Julie, EP SAINT MICHEL

Présents :

Institutions et asso. Amies : Mme Cécile HUBERT, représentant Mme l'Inspectrice de la SDJES
Mme DIAZ Sarah, Conseillère Pédagogique Départementale

Mme Chantal LAPORTERIE, DDEN
M. FOUILLAND Marc, Directeur ADDA du Gers

Membres CA :
Mme CAYREL Laëtitia
M. DESPAUX Laurent
Mme DULAUR Colette
M. JULLIEN Arthur
Mme LOPES Esther
Mme MORLAN Laure
Mme SEMPÉ Myriam

Mandataires :
Christine LAPORTE, EP LUSSAN
Carole HAENER, EP AUCH Rouget de Lisle
Yves LACLAVERIE, EP AUCH Guynemer (distanciel)

Invités :
Véronique DRUOT

Rapport moral

La Présidente de l'OCCE du Gers, Esther LOPES, rappelle ce qui se cache derrière toutes les données qui vous seront présentées aujourd'hui et qui est l'essence même de nos actions : les valeurs de l'OCCE et de la pédagogie coopérative. Comment ces valeurs aident-elles nos élèves à comprendre et à vivre dans le monde qui les entoure.

Esther développe ensuite l'entraide et le partage dans une classe, le travail en projet et en équipe... Par exemple avec le projet Apprendre en jardinant les élèves mesurent l'importance de leur responsabilité sur l'environnement et sur la préservation des ressources de la Terre et grâce au conseil de coopérative découvrent la démocratie.

Esther replace ensuite ces actions et ces valeurs dans le contexte international avec le recul des libertés individuelles (droit à l'avortement par exemple) et de la démocratie.

Après avoir rappelé les problèmes au sein de notre Fédération elle conclut en rapportant la phrase des Président et Vice-Présidente nationaux « *Que nos différences fassent force pour affronter la difficile période qui nous attend et donner foi en l'avenir.* »

Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité (pas d'abstention).
(Annexe 1 : rapport moral complet)

Rapport d'activité

Le nombre de coopératives reste stable à 187. Le nombre de coopérateurs est de 13 438 pour 13 589 l'année précédente. Cette légère baisse est liée à la baisse démographique dans le département.

100 classes ont été engagées dans nos projets représentant 2 235 enfants.

145 stagiaires ont participé à nos 9 formations. (directeurs et directrices, théâtre, 3 animations pédagogiques, étudiants de l'INSPÉ, EMC, nouveaux mandataires, formation fédérale, formation CPS).

Nos actions pédagogiques :

Théâ : 4 classes et 90 élèves. Avec la participation exceptionnelle de 2 classes au rassemblement national à Ramonville Saint-Agne (31)

Bien vivre à l'école : 34 classes ont sollicité Arthur pour une amélioration du climat scolaire. 4 formations ont réuni 62 adultes.

Agenda coopératif : 25 écoles utilisent cet outil pédagogique.

Par Monts et par Mots : L'OCCE 32 est partenaire. 7 classes (147 élèves) ont travaillé à partir des illustrations d'Amélie Jackowski.

Ateliers cinéma : 6 classes ont été accompagnées.

Écrits tournants : 9 classes ont composé neuf histoires à partir d'inducteurs (un caillou et un son).

Écoles fleuries et jardinage : 23 classes en partenariat avec les DDEN.

Apprendre dehors : 7 classes ont réalisé des activités d'École Dehors. 3 ont été accompagnées par Arthur J.

Fête de la science : Arthur a animé des ateliers avec 12 classes.

Vote : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité (pas d'abstention).

(Voir Annexes 2 – A2a et A2b)

Rapports financiers

Laure Morlan, trésorière, nous présente le rapport financier élaboré par le Commissaire aux Comptes lors de la visite de contrôle du 16 novembre 2022.

Le total des produits du siège départemental s'élève à **79 604,50 €** alors que le total des charges est de **78 368,27 €**. Le résultat de l'exercice est en excédent de **1 236,23 €**.

Les données caractéristiques de **185** coopératives et foyers coopératifs consolidés sont les suivants :

- Total des produits : **1 455 003,26 €**
- dont subventions (741) : **234 109,72 €**
- Total des charges : **1 531 333,49 €**
- Résultat de l'exercice : **-76 330,23 €**
- Disponibilité au 31/08/2021 : **947 827,71 €** (**886 924,39 €** pour les CRF agrégés et **60 903,32 €** pour le siège départemental).

Les disponibilités des comptes agrégés seront reportées sur les reports à-nouveaux des coopératives scolaires et celles du siège sur le fonds associatif de l'association.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées : « Il n'existe pas de convention réglementée ».

La trésorière explique que malgré cet excédent, les finances de l'OCCE du Gers sont fragiles parce que la subvention nationale ayant été diminuée, seule une subvention exceptionnelle de la Fédération nous permet d'être excédentaire.

Vote des différents rapports :

- Le rapport général du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022 sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.
- L'affectation des résultats de l'exercice clos répartis comme suit, résultat du siège **1 238,23 €** au fonds associatif et le résultat des coopératives sommées **-77 566,46 €** dans le report à nouveau, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
(Pas d'abstentions sur les différents votes des rapports financiers).
(Voir annexes 3 - A3a, A3b, A3c et A3d)

Renouvellement des administrateurs

Sont renouvelables cette année : Laëtitia Cayrel, Laurent Despaux, Esther Lopes et Caroline Pac.

Se présentent comme administratrices : Sarah Diaz, Véronique Druot et Christine Laporte.

Sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention : 9,69 % ou 21,29 %) :

- **Laëtitia CAYREL**
- **Laurent DESPAUX**
- **Sarah DIAZ**
- **Véronique DRUOT**
- **Christine LAPORTE**
- **Esther LOPPES**
- **Caroline PAC**

Projet du budget 2022-2023

Ce projet de budget a anticipé la baisse de la subvention nationale et a réduit un certain nombre de comptes charges.

Compte-tenu de cette baisse de subvention attendue le conseil d'administration vous propose d'augmenter la cotisation de base par adhérent de 5 centimes.

- Tarif de base (école élémentaire) : 2,10 €/élève

- École maternelle (- 15 %) : 1,78 €/élève

2D :

▪ de 150 à 200 élèves	75,60 €
▪ de 200 à 300 élèves	109,20 €
▪ au-delà de 300 élèves	172,20 €
- Adultes retraités ou n'ayant pas de classe	15,00 €

Votes :

- Le projet de budget est adopté à l'unanimité (pas d'abstention)

- Le montant de la cotisation de base est adopté (92,75 % des suffrages exprimés) (pas d'abstention)

(voir Annexe 4)

Désignation du Commissaire aux comptes

M. Détré, Commissaire aux comptes de l'OCCE du Gers décide de ne pas renouveler son mandat. C'est M. Détré en tant que représentant de la société CHRISTIAN DÉTRÉ COMMISSAIRE AUX COMPTES qui sollicite de notre Assemblée générale de le désigner comme Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices.

Vu la qualité des prestations fournies par M. Détré, le CA de l'OCCE du Gers propose à l'Assemblée générale de désigner la société CHRISTIAN DÉTRÉ COMMISSAIRE AUX COMPTES comme Commissaire aux comptes de notre association.

Vote : La proposition est acceptée à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention de 4,47 %).

Tous les votes peuvent être consultés sur notre site web à l'annexe 6 (A6).

Contrôles de coopératives scolaires

Tirage au sort des coopératives scolaires à contrôler cette année :

Les noms des contrôleurs seront validés lors du prochain CA départemental (15 mars 2023)

<i>Coopérative</i>	<i>Mandataire</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Contrôleurs</i>
Castelnau d'Auzan Primaire	Pierrette GOUAZÉ	05.62.29.25.40	
Courrensan Primaire	Anne-Marie PANAROTTO	05.62.06.35.32	
Dému Maternelle	Claudia SORO	05.62.08.57.76	
Manciet Primaire	Hélène ROYER	05.62.08.54.43	
Miradoux Primaire	Corinne LALAITE	05.62.28.62.57	
Miramont Latour Maternelle	Émilie PICAMILH	05.62.62.29.65	
Monguilhem Maternelle	Olivier BERTRAIS	05.62.09.61.91	
Samatan Élémentaire	Marion LAVENU	05.62.62.31.08	
Samatan Maternelle	Valérie CAUBET	05.62.62.51.76	
Ségoufielle Primaire	Cécile MANANT VOISSIER	05.62.07.15.33	

La présidente clôture l'Assemblée générale à 19 h 15.

La présidente
Esther LOPES

La secrétaire
Colette DULAUR